



Venthône, janvier 2021

Dispositions spéciales « Covid-19 » pour la période du 10 janvier au 4 février 2022

Chers parents,

La reprise de janvier doit se dérouler dans des circonstances particulières mais nous sommes ravis de retrouver les élèves. Nous espérons qu'ils ont pu bénéficier de leurs vacances pour se reposer et que leur enthousiasme est intact.

Le contexte sanitaire s'est malheureusement encore dégradé dans l'intervalle et de nouvelles mesures ont été prises par le canton pour tous les élèves.

Je vous résume ci-dessous les nouveautés dont vous devez tenir compte et je vous remercie d'avance pour votre collaboration en cette période exceptionnelle.

1. Elèves de 1 à 4H :

- **Les élèves de 1 à 4H ne portent pas de masque en classe.** Les gestes barrières sont maintenus (lavage des mains, tousser dans le coude...) et leurs enseignants porteront le masque constamment.
- **Si au moins 3 élèves sont testés positifs dans une même classe, un test salivaire de classe est décidé et organisé par l'Office du médecin cantonal.** Dans ce cas, tous les élèves de la classe doivent participer au test sauf s'ils ont contracté le COVID dans les 3 derniers mois. Ce test est recommandé mais non obligatoire pour les enfants qui auraient contracté le COVID dans les 3 à 12 mois précédents. En cas de refus du test, l'enfant doit rester à domicile et attendre les consignes du médecin cantonal. Seuls les enfants positifs sont mis en isolement. Les autres enfants viennent en classe, il n'y a pas de mise en quarantaine.
- **En cas de flambée, un courrier vous sera adressé afin de vous recommander de limiter les activités sociales extra-scolaires de vos enfants jusqu'à la résolution de cette flambée.**
- Si votre enfant vient en classe avec des symptômes, on vous invitera à venir le récupérer au plus vite à l'école.
- Les locaux seront aérés et désinfectés régulièrement durant les journées d'école.

2. Elèves de 5 à 8H :

- **Les élèves de 5 à 8H et leurs enseignants portent un masque ordinaire en classe pour tous les cours (les masques en tissu ne sont pas recommandés et des masques chirurgicaux seront fournis aux élèves durant la semaine). Les enseignants montreront aux élèves un tutoriel pour une utilisation correcte. Le masque doit être jeté dans une poubelle et changé après chaque demi-journée d'école.**
- Il n'est pas demandé de porter le masque dans les espaces extérieurs (cour d'école).
- **Une boîte de 50 masques sera distribuée à chaque élève dans le courant de la semaine. Dans l'intervalle, ils doivent être fournis par les parents (masques chirurgicaux, des modèles enfants existent).**
- Si pour des raisons médicales votre enfant ne peut pas porter le masque, un certificat médical doit être fourni à la direction et l'enfant reste à domicile en attendant un échange entre la direction et les parents concernés. Si aucun arrangement ne peut être trouvé, du travail à domicile sera effectué par l'élève sous la responsabilité de ses parents. Aucun enseignement à distance n'est proposé.



Elèves de 5 à 8H suite :

- **Si au moins 3 élèves sont testés positifs dans une même classe, la direction recommandera aux parents de réaliser un autotest à domicile. Si l'autotest est négatif, l'enfant revient en classe. S'il est positif, l'enfant devra réaliser un test PCR le plus rapidement possible.**
- **Des autotests seront livrés et distribués aux élèves durant la semaine en même temps que les masques en principe.**
- En cas de flambée, un courrier vous sera adressé afin de vous recommander de limiter les activités sociales extra-scolaires de vos enfants jusqu'à la résolution de cette flambée. Une organisation scolaire différente pourrait également être proposée par le service de l'enseignement.
- Les locaux seront aérés et désinfectés régulièrement durant les journées d'école.

Ces mesures et ces recommandations sont valables pour les 4 prochaines semaines et seront réévaluées par la suite. Je vous tiendrai informés si des changements sont à prévoir dans l'intervalle.

Sauf nouvelles mesures, les journées de ski sont maintenues selon l'organisation initiale. Les réunions de parents qui sont déjà prévues peuvent se dérouler également. On les limitera au maximum pour le moment.

Je vous remercie de lire attentivement ces courriers qui me permettent de vous transmettre les décisions cantonales. Vous les retrouverez sur le site de l'école si nécessaire. Je me servirai du site pour d'éventuelles mises à jour d'informations, je vous prie de le consulter régulièrement également.

Je vous transmets enfin mes meilleures salutations, tout en espérant que la suite de cette année scolaire puisse se dérouler dans de bonnes conditions et permettre à vos enfants de poursuivre une scolarisation ordinaire.

La Directrice de l'école de Noble-Contrée

Valérie Albrecht